

essais de négociations avec Turin. On y ramène tout crûment les mêmes impossibilités de succès que par le passé. On semble toujours croire, ou que Pie IX se laissera vaincre, ou que le droit cessera d'être le droit. Ce serait à n'y rien comprendre, si nous n'avions ici sous les yeux le texte même de ces subtilités nouvelles et de ces exigences diplomatiques réchauffées. C'est dans le récent traité fait à Paris entre Victor Emmanuel et Napoléon III, que sont formulées ces nouvelles et vaines tentatives touchant la question romaine.

D'abord, il ne paraît pas dans le texte des nouvelles conventions que le Saint-Père, sur les droits et les Etats duquel deux souverains étrangers s'avisent de stipuler, soit partie présente et intéressée dans le contrat. Il n'y est nommé que comme victime dont on dispose sans la consulter et qu'on taille à merci.

La France retirera ses troupes dans l'intervalle de deux années, dit le texte. C'est une belle espérance donnée enfin à la révolution et au goût annexioniste des Piémontais. En attendant, dit encore le texte, le Saint-Père pourra se former une armée prise de toutes parts parmi les nations catholiques. Cette armée, on le sait, lui a été refusée jusqu'ici. C'est, voyez-vous, que cette force aujourd'hui, ne pourra s'élever au-delà du chiffre de douze mille hommes. Alors, en effet, qu'aurait à craindre du Pape récalcitrant, le roi galant homme avec ses trois cent mille hommes; ainsi que son allié impérial avec ses légions invincibles; ainsi que la révolution elle-même avec toutes ses forces tant souterraines qu'avouées au grand jour?

Au moyen de ces sages précautions contre le colosse qui règne à Rome, les hautes parties contractantes *consentent*, quel excès de magnanimité! à *respecter*, et à *faire respecter* ce qu'elles n'ont pu encore escamoter directement ou indirectement dans les Etats de l'Eglise! En vérité, rien de plus touchant que ce respect filial et si désintéressé de la part de ces deux fils illustres de l'Eglise, et de ces deux amis dévoués de la papauté. Les autres stipulations portent le même caractère: et on a soin de dire à la fin, pour couronner l'œuvre et la rendre sans réplique sans doute: "Ces stipulations sont exactement conformes aux vues que l'Empereur exprimait dans sa lettre à M. Thouvenel, le 20 mai 1862."

C'est possible; et ce n'est pas nous, du reste, qui le contesterons. Mais ces conventions nouvelles n'en resteront pas moins dans l'esprit des vrais catholiques et de tout homme tant soit peu à principes, l'un des plus tristes monuments du *droit nouveau* et de l'esprit fourvoyé de la *société moderne*.

Ceci confirme la définition pleine de sel et de vérité qu'a crû devoir adopter Sa Sainteté, interprétant en deux mots à Mr. de Sartiges ce que c'est que la *société moderne* et son esprit. *C'est la franc-maçonnerie*, a dit le Pontife. Et croyons bien, catholiques de toute tribu, de toute nation, de tout parti, que le Saint Père en parlant ainsi savait bien ce qu'il disait.

C'est au sujet du jeune juif Coën que Pie IX s'est vu forcé de parler aussi nettement à M. de Sartiges. La

politique piémontaise et napoléonienne, ainsi que la politique générale du jour, n'ayant fondamentalement d'autre guide, à la place des principes, que le courant agité de l'opinion, eût voulu, comme dans l'affaire du jeune Mortara, autre Israélite au sujet duquel la *société moderne*, ainsi que les gouvernements qui en raffalent ou qui en ont peur, ont jeté vainement de si hauts cris, que le Saint Père, cette colonne de la vérité et de la justice dans la société bien entendue comme dans l'Eglise eût obtempéré à ses avis par respect pour les clameurs injustes et sans fondement de cette société, hélas! si fourvoyée. Pie IX a résisté comme toujours, et la société moderne, dans ses prétentions exorbitantes, a reçu, de la part du saint et illustre pontife, sa meilleure et sa vraie définition.

Puisque nous en sommes à parler de l'immortel Pie IX, que chaque instant de sa vie recommande de plus en plus à l'admiration du monde catholique et aux esprits justes de toute catégorie, disons à la hâte ce qu'il est maintenant rentré à Rome, où il a été reçu comme toujours, avec affection, avec enthousiasme, rayonnant de santé et de joie. Pour démentir par tout moyen les fausses nouvelles que la révolution et le piémontisme ont tant intérêt de répandre sur sa précieuse santé, deux jours après son arrivée dans la ville éternelle, il s'est montré à pieds, dans la principale rue de la cité, le *corso*, contre tous les usages de la cour romaine jusqu'à ce jour.

Il nous hâte de savoir comment le Saint Père va accueillir les nouvelles stipulations signées à Paris. Quelques journaux français, officiels, officieux et libres-penseurs, seignent de croire que le Pontife romain devra être satisfait de ces stipulations. Attendons. Les journaux catholiques les mieux inspirés sont loin d'en dire autant, comme de raison.

Plusieurs cardinaux sont morts à Rome et ailleurs depuis quelque temps; parmi lesquels il faut compter, avec un regret spécial, Son Eminence le Cardinal Bedini, que le Canada catholique a accueilli avec amour et vénération, il y a quelques années, et dont il aimera longtemps à garder la mémoire.

On porte jusqu'au nombre de quarante les cardinaux morts, ayant été promu par Pie IX depuis son exaltation sur la Chaire de St. Pierre. C'est plus de la moitié du nombre formant tout le sacré collège. Dans les temps difficiles que l'Eglise traverse aujourd'hui, c'est un vide malheureux que Pie IX se hâte de combler. Au prochain consistoire il y aura une promotion nouvelle de plusieurs membres du sacré collège.

Dans le royaume d'Italie, à Naples surtout, la désaffection pour le nouveau régime, paraît s'étendre de jour en jour. Elle a pour cause toujours croissante, l'état anarchique et persécuteur que ce régime a créé. Cela n'empêche pas la presse intéressée à ce régime odieux, tant en Italie qu'en France, de vouloir faire croire que le retrait des troupes françaises de Rome peut venir maintenant tout-à-propos, sans danger pour la paix et pour la sécurité du Saint Père: vu que, dit-on avec un aveuglement et une audace inconcevable, le nouveau royaume est actuellement généralement pacifié.